

Les Entreprises Familiales Centenaires



Information sur la création et la filiation

(en cas d'espace insuffisant ce document peut être rempli sur papier libre)

Nom de l'entreprise.

Date de création (Documents de validation)

Sont acceptés tous documents pouvant servir de preuve de l'existence de l'entreprise ou de la marque (tampon, cachet acte notarié, facture client, fournisseur, courrier en tête etc. ...) de plus de 100 ans à la date de la demande. La société reste seule responsable de la date de création mentionnée

(Nous ne pouvons être tenu responsable des documents que vous nous faites parvenir. Nous vous engageons à conserver tous les documents originaux et à n'envoyer que des copies)

Filiation

Génération	Date	Nom	Lien avec le propriétaire précédent (Parent/ enfant, beaux-parents/ gendre/bru, oncle tante/neveu nièce, beau-frère/belle sœur adoption, etc.
1
2
3
4
5
6
7